

DROIT DE RÉPONSE

Le voile est-il un principe fondamental de l'Islam ?

Suite à la publication de l'article de Mahmoud Azab où celui-ci soutient que le hijab n'est pas un principe fondamental de l'islam (Maghreb Canada Express, volume V, n°5, mai 2007) Umm Khadija met les pendules à l'heure avec une lettre dont voici le contenu intégral:

Au nom d'Allah le Très dément, le Tout Miséricordieux; que sa paix et sa bénédiction soient sur l'ultime de ses Prophètes Muhammad (saw.)

En partant, c'est compris que nous sommes tous croyants en Dieu, et notre pratique est liée à notre foi. (Sourate 5, Verset 15) « Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus d'Allah. »

Le Coran nous interdit les boissons alcooliques de toutes sortes. (Sourate 5, verset 90) « Ô croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Écartez-vous en afin que vous réussissiez. »

Toutefois il y a des musulmans qui consomment l'alcool en sachant que c'est interdit !

Le Coran nous interdit également de consommer du porc. (Sourate 2, verset 173) « Certes, Il vous interdit la chair d'une bête morte, le sang, la viande de porc et sur quoi on a invoqué un autre qu'Allah. Il n'y a pas de péché sur celui qui est contraint sans toutefois abuser ni transgresser, car Allah pardonne et est Miséricordieux. »

Toutefois il y a des musulmans qui prennent la décision de manger de porc quand même. A eux de justifier leur choix devant Allah.

Allah nous recommande de prier et de nous acquitter de notre zakat. « Sourate 2, verset 43) « Et accomplissez la Salat et acquittez la zakat, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. »

Mais quand même il y a des personnes qui choisissent de ne pas prier et de ne pas payer leur

zakat.

J'invoque ces points non pour lancer une polémique mais pour souligner des faits! L'alcool est interdit, la consommation du porc l'est aussi. Les musulmans sont supposés prier cinq fois par jour. Il y a des personnes qui observent ces règlements et il y en a d'autres qui choisissent de ne pas le faire, mais nous sommes tous d'accords que ces lois existent.

Pourquoi alors cherchons-nous toujours des excuses pour le hijab?

Le verset est là ! C'est aussi clair que les autres versets. Allah ne nous a pas caché des interprétations secrètes entre les lignes, et, pour clarifier encore plus, il nous a envoyé notre prophète Muhammad (s.a.w.) en vue de compléter notre religion.

En voici la preuve (Sourate 24, verset 31) : « Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voiles sur leurs poitrines ; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères ou aux fils de leurs frères ou aux fils de leurs sœurs ou aux femmes musulmanes ou aux serviteurs qu'elles possèdent ou aux domestiques males impuissants ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants afin que vous récoltiez le succès. »

Et encore (Sourate 33 verset

59) « Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : Elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est capable de pardon et est Miséricordieux »

Allah (swt) nous connaît mieux que nous, nous nous connaissons nous-même. (Sourate 18, verset 54) « Et assurément, Nous avons déployé pour les gens, dans ce Coran, toutes sortes d'exemples. L'homme est cependant, de tous les êtres, le plus grands disputeur. »

Nous devons accepter le fait que les versets nous indiquent de se couvrir d'une façon ample et que nos attributs de beauté ne soient pas utilisés pour attirer de l'attention inappropriée.

À chacun d'assumer son choix face à ces recommandations divines.

Mais il faut éviter la tentation de changer ces lois, car elles font partie de la parole de Dieu.

Le mot Hijab en arabe, et non juste dans le Coran, signifie barrière. Mais barrière à quoi ? Aux choses interdites! Il sert à éviter des regards indiscrets et à connotation sexuelle ainsi que des contacts pouvant aboutir à des relations interdites.

La vraie pratique du Hijab est en partie culturelle : Dans certaines cultures, des personnes vivent ensemble mais restent voilées.

Dans d'autres cultures les hommes et les femmes, sans liens de parenté, ne se retrouvent jamais ensemble. Donc comme nom significatif, au but de porter le voile, nous avons adopté le nom hijab dans son sens étymologique.

La question du hijab est réglée de-

puis longs temps pour la plus part des gens.

Le voile dans la Coran existe, et pour la plus part des gens qui pratiquent dans l'occident, c'est un geste religieux et non culturel.

Mais c'est une question personnelle à laquelle la femme se doit d'y répondre elle-même avec ses proches et décider de porter ou non le hijab. Car c'est elle qui doit répondre de ses actes devant Dieu.

L'interprétation du Coran et sa traduction ne sont pas une tâche facile.

C'est toujours fait en comité de plusieurs personnes spécialistes en langue arabe, en langue de traduction, et en études islamiques. Donc la traduction est approuvée par des spécialistes de toutes ces disciplines.

Reste-t-il encore une question de l'existence du hijab dans le Coran ?

L'islam, le Coran et Muhammad (saw) sont les derniers messages qu'Allah (swt) a envoyé pour les hommes. Que disent les messages antérieurs pour le voile?

Le voile dans les autres croyances

Les femmes juives pratiquantes portent des perruques et des chapeaux pour se cacher. Les chrétiens ont pris comme sainte, la vierge Marie qui est toujours voilée et, encore aujourd'hui, il y a des églises où, pour y entrer, les femmes se doivent de se couvrir la tête.

Les sœurs catholiques pour la plupart se voilent encore.

Donc la tradition du voile n'existe pas seulement chez les peuples arabes mais chez tous les croyants depuis des milliers d'années.

DROIT DE RÉPONSE

Le voile est-il un principe fondamental de l'Islam ?

Suite de la page 8

Umm Khadija est une musulmane d'origine canadienne. Elle maîtrise l'anglais, le français et l'arabe et elle s'était convertie à l'islam en 1994.

Depuis, elle est membre active de la Muslim Society de la Rive Sud (NDLR)

Même dernièrement (il y a moins de 100 ans) en Amérique du Nord, les femmes respectables ne sortent jamais la tête découverte.

La société (arabe) (NDLR), avant l'arrivée de Muhammad (saw) avait très peu de respect pour la femme qui était un objet de plaisir pour l'homme sans que celui-ci prenne ses responsabilités envers elle... à moins que la femme soit issue d'une puissante famille! Les messages qu'Allah (swt) avait envoyés auparavant étaient oubliés.

Comme aux autres peuples, Allah a envoyé aux arabes un prophète quand ils se sont égarés.

L'une des preuves de cet égarement se trouverait dans le sourate 16, verset 58-59, « *Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille son visage s'assombrit et une rage profonde l'envahit. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfouira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement !* »

A l'époque de cette révélation, les femmes avaient moins de valeur que des animaux de ferme. Beaucoup de femmes se sont attachées à l'islam à cause de sa justice envers les femmes car de tels versets n'auraient pu être écrits par un homme issu d'une société qui n'avait aucune compassion envers la femme.

Le voile existe en islam, mais il n'est pas un outil d'oppression, il est une expression de foi surtout aujourd'hui.

Les femmes qui choisissent de la porter le font avec la conviction qu'il est un signe de soumission à nul autre qu'Allah, et qu'avec lui

est la récompense.

La femme a le droit de vivre et de jouir de tous les droits accordés à l'homme sans être un objet sexuel. Regardez alors tous les cas d'harcellement sexuel dans les milieux de travail!

Où est le respect quand une femme a plus de chances d'être engagée pour travailler si elle est belle !

Si la raison principale d'engager quelqu'un est l'expérience professionnelle, pourquoi alors invoquer le hijab?

Le fait de porter le voile oblige les gens à nous accepter sur d'autres critères auxquels ils ne sont pas habitués... la beauté ne faisant pas partie de ces critères.

La femme fut libérée il y a déjà 1428 ans!

La pension alimentaire, le droit de divorce pour les femmes, la garde des enfants, tous cela fut réglée du vivant de Muhammad (saw) et avec plus de justice que celle occidentale d'aujourd'hui.

Allah (swt) a interdit d'abuser des femmes, qu'elles soient libres ou esclaves par le passé. Il a ordonné aux hommes de les bien traiter tout en leur donnant des responsabilités envers elles.

L'abus n'est pas dans les lois de Dieu mais il est chez les hommes qui manipulent ces lois!

La liberté ne réside pas dans le fait de se promener tout nu, d'allumer la convoitise sexuelle, d'être obligé de faire cela pour pouvoir manipuler le sexe opposé! Non!

Ceci n'est pas liberté mais plutôt exploitation abjecte de nous-mêmes !

La vraie libération réside dans le respect de soi et ensuite dans le fait d'exiger ce même respect de la société où on évolue.

Contrairement aux croyances populaires nord-américaines depuis le 11 septembre, il y a près de 100.000 conversions à l'islam par année en Amérique du Nord et environ 80% des convertis sont des femmes!

Pourquoi toutes ces femmes choisissent-elles l'islam?

Parce ce qu'elles y reconnaissent leur besoin de liberté, de moralité et de protection des valeurs de la famille (Ces informations sont prises de le livres « Islam Our Choice » par Debrah Dirks, et Stephanie Parlove).

Ces femmes prennent leurs décisions tout en sachant que le hijab fait partie de cette religion.

Les femmes qui ont oeuvré dans l'occident pour le droit de travailler ou d'étudier avec la voile, ont travaillé fort. Notre devoir est de les féliciter, de les remercier et surtout de les encourager, parce que c'est une liberté fragile quand on voit ce qui s'est passé en France !

Nous ne devons pas nuire à leurs progrès en se tournant contre notre peuple et en leur faisant du tort.

Nous sommes une minorité dans un beau pays libre et ce sont nos jeunes sœurs, nos jeunes filles qui vont prendre bientôt notre relève. Nous devons leur laisser les choses plus faciles que ce qu'elles étaient pour nous.

Au fait, comment voulez-vous que nos concitoyens non musulmans respectent-ils nos pratiques quand il y a des musulmans parmi nous qui ne les respectent pas? Si c'est

une question de choix est ce que c'est aussi un choix de porter le voile?

Le premier principe de la liberté c'est le choix!

Par ailleurs, si des familles musulmanes pratiquent leur religion en occident, c'est grâce aux lois des pays d'accueil qui protègent leurs droits. Donc à nous de protéger de tels droits. Nous avons des privilèges parce que le voile est respecté en tant que tenue religieuse, et c'est reconnu par le gouvernement en tant que tel.

Allah (swt) a créé la beauté et il aime la beauté

Il a créé la femme parmi cette beauté. Mais si on trouverait des perles tout au long de la route, les perles n'auraient plus d'attrait.

C'est le fait qu'elles soient cachées, et difficiles à acquérir, qui leur donne une valeur si spéciale.

La même chose est vraie pour les femmes croyantes. Elles se soumettent à Dieu en faisant le bien et en évitant le mal tout en n'attendant leur récompense que de Dieu. Elles prennent leur place dans la société où elles évoluent. Elles éduquent leurs enfants, elles apprennent elles-mêmes, elles travaillent, elles donnent à la société qui les a accueilli mais en mettant UN HIJAB entre elles, et le mal tout en exigeant que la société les accepte et les respecte.

Umm Khadija,
shell.fickler@sympatico.ca